

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	<p>Communications</p> <p>M. le Président annonce que le Bureau testera tout prochainement les adresses mails des députés. De même, une fois connu le nom de la présidence PLR, la liste des membres du Grand Conseil sera imprimée. Ces deux points seront résolus au début du mois d'octobre.</p> <p>Il lit une déclaration des présidents de groupes au sujet du projet de nouveau Parlement.</p> <p>Il signale enfin que M. le député F. Brélaz demandant finalement une prise en considération immédiate de sa motion au point 6 de l'odj, il propose une modification de celui-ci pour permettre à Mme Roulet-Grin, qui a déposé sa motion deux semaines avant, de pouvoir développer en priorité. Cette proposition de modification de l'odj est acceptée à l'unanimité.</p>			
	2.	<p>Dépôts</p> <p>Interpellations: Jacques Neiryck et consorts, Alexandre Berthoud et consorts, Jean Tschopp et consorts, Claude Schwab et consorts, Postulats: Philippe Randin et consorts,</p>			
RENV-CE	3.	(12_INT_025) Interpellation Gloria Capt et consorts concernant la sécurité : que la ville de Lausanne prenne ses responsabilités (Développement)			
RENV-COM	4.	<p>(12_MOT_007) Motion Catherine Labouchère et consorts concernant le plan directeur cantonal (PDCn) - modification de la mesure A12 (Développement et demande de renvoi à comm. avec au moins 20 signatures)</p> <p>Cosignée par au moins vingt députés, la motion est renvoyée directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.</p>			

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-COM	5.	(12_MOT_008) Motion Christelle Luisier Brodard et consorts concernant la mesure A11 du Plan directeur cantonal - nécessité d'une solution plus souple afin de favoriser la création de logements (Développement et demande de renvoi à comm. avec au moins 20 signatures)  Cosignée par au moins vingt députés, la motion est renvoyée directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			
RENV-CE	6.	(12_MOT_009) Motion François Bréaz et consorts proposant d'ajouter un chapitre "camping non autorisé" à la loi sur les campings et caravanings résidentiels (Développement et demande de renvoi à comm. avec au moins 20 signatures)  Le motionnaire demande finalement une prise en considération immédiate de sa motion. Une demande de renvoi en commission (non) est opposée à la demande de prise en considération immédiate (oui): la prise en considération immédiate est préférée par 72 oui et 55 non. En vote de confirmation, la motion est renvoyée au Conseil d'Etat par 73 oui, 38 non et 20 abstentions.			
RENV-CE	7.	(12_MOT_006) Motion Pierrette Roulet-Grin pour un camping occasionnel maîtrisé (Développement et demande de prise en considération immédiate)  Une demande de renvoi en commission (non) est opposée à la demande de prise en considération immédiate (oui): la demande de prise en considération immédiate est préférée par 78 oui, 52 non et 2 abstentions. En vote de confirmation, la motion est renvoyée au Conseil d'Etat par 81 oui, 40 non et 15 abstentions.			

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
REF-EM	8.	(3) Exposé des motifs et projet de décret concernant l'exercice du droit de référendum cantonal à l'encontre de la révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire votée le 15 juin 2012 et Préavis du Conseil d'Etat sur l'initiative législative Jacques Haldy et consorts pour que le Canton de Vaud exerce son droit de référendum à l'encontre de la modification de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire votée le 15 juin 2012 (11_INI_046)  (1er débat): au premier vote d'entrée en matière, aucune majorité ne se détache sur les conclusions de la majorité de la commission (entrée en matière) avec 67 oui, 67 non et 3 abstentions. Le Président ne tranche pas et, au vote nominal, les conclusions de la majorité de la commission (entrée en matière) sont rejetées par 66 oui, 69 non et 2 abstentions.	DINT.	Vallat P. (Majorité), Mahaim R. (Minorité)	
RENV-T	9.	(405) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la politique d'appui au développement économique (PADE) du Canton de Vaud pour les années 2012-2017	DECS	Capt G.	25/09/2012
RENV-T	10.	(422) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Jean-Michel Favez au nom du groupe socialiste visant à identifier et corriger les effets pervers de la promotion économique	DECS	Capt G. (Majorité), Renaud M. (Minorité)	25/09/2012
RENV-T	11.	(10_POS_223) Postulat Jacques-André Haury et consorts au nom de l'Alliance du Centre proposant une adaptation de notre politique de promotion économique à la croissance démographique actuelle	DECS	Maillefer D.O. (Majorité), Labouchère C. (Minorité)	25/09/2012
RENV-T	12.	(11_INT_595) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jacques-André Haury demandant au Conseil d'Etat des précisions sur l' "accord Novartis" afin qu'il n'alimente pas les fantasmes ou les médisances	DECS		25/09/2012
RENV-T	13.	(11_POS_262) Postulat Claude-Eric Dufour et consorts demandant quel développement économique est nécessaire pour répondre au taux de chômage du canton	DECS	Capt G.	25/09/2012
RENV-T	14.	(11_MOT_159) Motion Pierre Zwahlen et consorts pour une promotion et une diversification économiques plus sélectives et assurant des emplois durables	DECS	Jaquier R. (Majorité), Mattenberger N. (Minorité)	25/09/2012

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	15.	(11_INT_599) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jérôme Christen - Alpes vaudoises : l'or blanc ne doit pas se transformer en poudre au yeux	DECS		25/09/2012
RENV-T	16.	(11_POS_271) Postulat Martine Fiora-Guttmann et consorts au nom du groupe radical pour l'intégration des enjeux liés au logement dans les négociations avec les entreprises étrangères désirant s'implanter dans le canton de Vaud	DECS	Mayor O.	25/09/2012
RENV-T	17.	(11_INT_619) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jérôme Christen intitulée "Musée Chaplin : toute une région attend !"	DECS		25/09/2012
RENV-T	18.	(434) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Grégoire Junod et consorts concernant la lumière naturelle au travail et demandant de traiter le problème à la source	DECS	Grandjean P. (Majorité), De Montmollin M. (Minorité)	25/09/2012
RENV-T	19.	(11_INT_561) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Christa Calpini - Le chômeur malade, un invalide qui s'ignore ou pourquoi l'Etat de Vaud a-t-il pris la décision de supprimer les postes de médecins conseil de l'ORP et de faire appel au Service Médical Régional pour évaluer des chômeurs ayant un problème de santé ?	DECS		25/09/2012
RENV-T	20.	(11_INT_621) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jérôme Christen - Violence sur les patinoires : l'exemple ne doit-il pas venir d'en haut?	DECS		25/09/2012
RENV-T	21.	(11_INT_601) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Ginette Duvoisin et consorts - Souveraineté alimentaire : renforcer le partenariat producteurs-consommateurs	DECS.		25/09/2012
RENV-T	22.	(11_POS_259) Postulat Stéphane Montangero et consorts - Mise en valeur de l'inventaire du patrimoine culinaire vaudois	DECS	Chollet J.M.	25/09/2012
RENV-T	23.	(11_INT_605) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean-Michel Dolivo et consorts - Une famille d'origine tamoule, victime de racisme, ne doit pas être renvoyée vers la Grèce !	DECS		25/09/2012
RENV-T	24.	(11_INT_559) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Bernard Borel et consorts - L'application des accords de Dublin en matière de migration : un danger pour les personnes malades, une négation du droit d'asile !	DECS		25/09/2012

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	25.	(11_INT_564) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Roger Saugy concernant le centre Evam de Vennes : voudrait-on mettre la poussière sous le tapis... ou les requérants déboutés dans la rue ?	DECS		25/09/2012
RENV-T	26.	(11_INT_571) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Pierre Guignard - A-t-on toutes les garanties que l'assassin de Montbenon sera expulsé ?	DECS		25/09/2012
RENV-T	27.	(09_INT_238) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Roger Saugy demandant de ne pas laisser l'EVAM jouer avec des allumettes	DECS		25/09/2012
RENV-T	28.	(11_INT_591) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Michel Miéville - Où disparaissent les requérants déboutés ?	DECS		25/09/2012
RENV-T	29.	(11_INT_586) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Anne Baehler Bech - Regroupement familial : les normes légales sont-elles respectées ?	DECS		25/09/2012

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :